



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services d'incendie et de secours

Question écrite n° 98594

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui donner des indications sur le dispositif existant, ainsi que sur les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin d'améliorer l'organisation et le fonctionnement des services nationaux aériens de lutte contre les incendies.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la situation de la flotte aérienne de la sécurité civile. L'ensemble de la flotte d'avions de la sécurité civile est entretenu par des sociétés habilitées selon les normes de qualité en vigueur dans l'aviation civile. Cette maintenance, qui est souvent plus approfondie que celle préconisée par les constructeurs, est surveillée par un organisme spécialisé du ministère de la défense. Dans ces conditions, l'état de la flotte d'avions peut actuellement être considéré comme très satisfaisant. Par ailleurs, cette flotte est renouvelée ou renouvelée quand l'attrition ou un coût de maintenance trop important l'exige. La flotte de Canadair actuelle a été livrée à partir de 1995 et sera entièrement complétée pour la saison feux 2007 avec l'achat d'un 12e Canadair fin 2006. Sachant que la durée de vie prévue de ces appareils est de vingt ans, leur remplacement est prévu à partir de 2015, sauf aléa technique important. S'agissant de la flotte de Tracker, la direction de la défense et de la sécurité civiles (DDSC) a lancé un plan de rénovation complète des appareils destiné à prolonger en toute sécurité leur utilisation au-delà de 2008. Parallèlement, une réflexion est en cours pour préparer le remplacement de cette flotte. Les deux Fokker 27 ont été remplacés à partir de l'été 2005 par des DASH 8 dont le taux de disponibilité est excellent. En effet, leurs performances apportent une véritable plus-value à la flotte de la sécurité civile, que ce soit du point de vue de la polyvalence, des performances (vitesse, rayon d'action), de l'emport pour la lutte contre les feux de forêts et le transport. Ainsi, le premier retour d'expérience permet, d'ores et déjà, d'affirmer que ces appareils ont joué un rôle très important, voire indispensable, au sein du dispositif de lutte contre les feux de forêts durant l'été 2006.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98594

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6742

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13349